

<b>CHR Verviers East Belgium</b>	
<b><u>DESCRIPTION DE FONCTION</u></b>	Sect. Contr. : ADM
	Année : 2017
	N° Fonction : 204
	Version : 2

### TITRE DE LA FONCTION

## **DIRECTEUR DES OPERATIONS (H/F)**

### **1. La fonction de Directeur des Opérations**

Le Directeur des Opérations participe activement au développement et à la réalisation de la stratégie avec le Directeur Général en apportant ses connaissances en matière opérationnelle, IT et processus à mettre en place pour atteindre les objectifs.

Au niveau de son département (services Achats, Informatique et Technique), il définit sa propre stratégie opérationnelle et les moyens pour y arriver, en prenant soin de garder les besoins du patient au centre des préoccupations.

#### **Le contenu de la fonction**

##### **a) Sa position hiérarchique (organigramme) :**

Le Directeur des Opérations dépend hiérarchiquement du Directeur Général à qui il rapporte directement. Il est membre du comité de direction.

##### **b) Les missions de la fonction :**

- Contribue au changement stratégique de l'institution et participe à la transformation de l'hôpital en un hôpital adapté aux besoins du futur ;
- Améliore en permanence l'opérationnel et les compétences de ses équipes en faisant fonctionner ensemble les 3 départements actuels et en amenant une plus grande efficacité de tous les process, en lien avec la qualité ;
- Implémente une organisation efficiente qui garantisse un support optimal à l'activité médicale et infirmière ;
- Met en place la transversalité, la reconsidération des espaces du site et leur optimisation, la gestion des flux et l'innovation opérationnelle ;
- Dédie une part importante de sa réflexion au volet information ;
- Copilote au travers de ses équipes les projets à grands enjeux ;
- Conscientise ses équipes sur les défis du département et amène anticipation et réflexion sur l'hôpital de demain ;
- Travaille au décloisonnement des différentes entités et à une plus grande collaboration des forces en présence ;
- Coordonne et supervise une organisation du travail optimale en prônant continuellement une culture orientée vers le besoin du patient et la qualité ;
- Participe aux différents comités internes ;
- Etablit les plans annuels et les budgets en définissant les projets spécifiques ;
- Défend ses projets au Conseil d'Administration ;
- Entretient des collaborations avec les différents services de l'hôpital afin de comprendre leurs besoins ;
- Se projette dans les enjeux du futur en lien avec les démarches du Ministère de la santé publique ;

- Rencontre ses pairs et alimente continuellement sa connaissance en restant au fait des dernières technologies ;
- Participe au rayonnement du CHR Verviers East Belgium dans la région ou à l'étranger ;

**c) Capacités – aptitudes - compétences :**

- Compétence au leadership et aptitude à la gestion d'équipe;
- Aptitudes stratégiques ;
- Capacités à entreprendre, fédérer, motiver développer et challenger ses collaborateurs et ses clients internes ;
- Esprit visionnaire capable de se projeter dans les enjeux futurs ;
- Etre orienté solution ;
- Solides connaissances en IT (Système et développement) ;
- Capacité à gérer des projets transversaux (processus, efficience, Lean Management) ;
- Capacité à gérer des budgets ;

**2. Les modalités d'exercice**

a) **Grade** : Directeur – Fonction : Directeur des Opérations

**Barème** : A5

c) **Horaire** : Horaire variable tel que prévu au règlement de travail.

**3. Les conditions d'accès**

Par recrutement :

- Titulaire d'une licence universitaire/master ou équivalent assimilé.
- Réussite de l'examen de sélection.

Par promotion :

- Après 4 ans en A3 ou en A4
- Réussite de l'examen de sélection

**4. Les atouts**

- Minimum 15 ans d'expérience significative dans une fonction similaire ;
- Avoir idéalement travaillé dans un environnement hospitalier ou au sein d'une grande entreprise où les notions de service et de gestion de flux continu sont importantes et à orientation « clients »
- Disposer d'une formation complémentaire en gestion hospitalière ou un MBA ;
- Avoir fait partie d'un Comité de Direction ;
- Connaissance du monde hospitalier et des spécificités d'une institution publique et son mode de prises de décisions ;
- Connaissance de la langue allemande ;